

ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE

20__ / 20__

Il vous est rappelé que l'**assurance attestation de responsabilité civile** (vie privée ou vie scolaire/extra-scolaire) est obligatoire pour vous inscrire à l'université de Reims Champagne Ardenne. Seule l'adhésion à une assurance étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque.

En cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2025-2026 (valable de la date d'inscription au 25/09/2026).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ETUDIANT

Je soussigné(e), Mme M. Ne se prononce pas

Nom (de naissance) : Nom d'usage:

Prénom : Né-e le à

- Reconnais avoir été informé(e) par l'université de l'obligation qui m'est faite de détenir une assurance responsabilité civile pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires
- Atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire en cours.

Nom de la compagnie d'assurance :
.....

À tout moment, en cours d'année je serai en mesure de justifier de cette couverture.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

N°téléphone (portable de préférence) :

Fait à Le

Nom et prénom du responsable légal pour l'étudiant mineur :

Signature